VAUCLUSE.FR

Suivre les archives à la trace...

... dans différents sites patrimoniaux de la cité des papes



Un clic sur l'image pour découvrir l'emplacement du monastère avant sa destruction

1. Le monastère des Bénédictines de Saint-Laurent

Nommée par la municipalité d'Avignon en septembre 1792, la commission dite de Saint-Laurent qui avait son siège à l'ancien monastère des Bénédictines, dressa en prévision des ventes de biens nationaux, les états des biens des communautés religieuses supprimées par la loi du 18 août 1792, à partir de leurs papiers et archives qui lui furent remis. La commission cessa ses fonctions en 1793.

Désaffecté à la Révolution, le vieux monastère des Bénédictines de Saint-Laurent fut détruit en 1823 pour laisser place à la construction du théâtre.

Retrouvez une présentation du monastère et de ses fonds d'archives <http://earchives.vaucluse.fr/document/FRAD084_egf#de-1250>



Un clic sur l'image pour découvrir le bâtiment aujourd'hui

2. Conservatoire, ancien séminaire de Sainte-Garde

Le séminaire de Sainte-Garde fut affecté au tribunal de district dès octobre 1792. L'année suivante, les archives des cours de justice d'Avignon et celles aux mains des anciens greffiers y furent déposées. De palais de justice, il est devenu en 2007 le conservatoire de musique, danse, théâtre Olivier Messiaen.

Visualisez le palais de justice, rue Sainte-Garde, sur le plan du cadastre napoléonien d'Avignon (1819). <https://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/p/3p_w_cadastre/84-007/AD84_3P2_007_042_H.jpg>



Un clic sur l'image pour découvrir le bâtiment aujourd'hui

3. Petit Palais, ancien archevêché

À partir de 1793, l'ancien archevêché servit pour le district d'Avignon de dépôt des archives, des bibliothèques, des tableaux et objets d'art provenant des églises, des couvents et des émigrés. Un projet de transfert à Saint-Martial resta lettre-morte.

En 1796, le dépôt de l'archevêché qui devient "dépôt général des titres et papiers nationaux" reçoit les archives des quatre districts supprimés : vendu comme bien national, le Petit Palais est évacué en 1805. Le bâtiment est alors divisé en lots, loués à des commerçants, puis affecté à une caserne de troupes étrangères avant d'être acheté par l'archevêque d'Avignon Mgr de Mons pour y établir le petit séminaire resté en ces lieux jusqu'à la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905.



Un clic sur l'image pour découvrir le bâtiment aujourd'hui

4. Hôtel d'Anglesy, rue Saint-Agricol

À l'angle des rues Calade et Saint-Agricol, l'hôtel d'Anglesy, retenu en raison de sa proximité avec la

préfecture, est pris en location à partir de 1805 pour héberger provisoirement les archives.

En 1881, la rue Calade change de nom et devient rue Joseph-Vernet.

Visualisez l'angle des rues Calade et Saint-Agricol sur le plan du cadastre napoléonien d'Avignon (1819). <https://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/p/3p_w_cadastre/84-007/AD84_3P2_007_043_H.jpg>



Un clic sur l'image pour découvrir l'emplacement de l'hôtel de l'Espine avant sa destruction
© AD Vaucluse

5. Hôtel de l'Espine, rue Dorée et place de la Préfecture

Par actes du 12 octobre 1822, le département de Vaucluse représenté par le préfet acheta l'hôtel de Forbin, déjà occupé en location par la préfecture, et l'hôtel de l'Espine, pour y loger les bureaux, et au rez-de-chaussée, dans quatre salles basses, les archives de la préfecture. Celles-ci y furent transportées en 1825. L'hôtel de l'Espine fut démoli lors du percement de la rue Viala en 1881.



Un clic sur l'image pour découvrir l'entrée du palais du Roure

6. Hôtel de Baroncelli-Javon, palais du Roure

Le logement des archives près des bureaux de la préfecture s'avéra rapidement inadapté. Dès 1844, un projet d'agrandissement des bâtiments de la préfecture prévoit l'installation d'une grande salle d'archives au nord de l'hôtel de Forbin, à l'emplacement de maisons nouvellement acquises. Le Conseil des bâtiments civils déboute ces dispositions jugeant le local prévu pour les archives impropre à cette destination, les

conditions de conservation n'étant satisfaisantes sous aucun des deux risques majeurs encourus par ses fonds : l'humidité et l'incendie. Le conseil suggère une distribution inverse : affecter aux archives le rez-de-chaussée de la partie ancienne de l'hôtel de la préfecture.

De nouvelles études sont rendues mais les contraintes liées au nouveau plan d'alignement de voirie tracé par la municipalité retardent encore les travaux.

Les archives départementales sont signalées au ministère de l'Intérieur pour leur mauvaise situation. En 1850, celui-ci insiste pour qu'un local plus convenable soit aménagé.

Aux termes d'un bail du 18 septembre 1854, l'arrière de l'hôtel de Baroncelli-Javon est pris en location par le département et les archives anciennes y sont transférées, les archives modernes restant à la préfecture (l'accès par une petite porte sur la rue du collège du Roure est encore visible).

Ces locaux provisoires – au même moment, le préfet Durand-Saint-Amand songe déjà à une installation au palais des Papes – se révèlent une fois encore insuffisants.


PRÉFECTURE DE VAUCLUSE

ACQUISITION

de l'Hôtel FOULC par le Département

AVIS

D'après un acte passé dans la forme administrative devant M. le Préfet de Vaucluse le 20 janvier 1876, MM. Edmond et Denis Foulc frères ont

Un clic sur l'image pour découvrir l'hôtel Foulc vers 1930

7. Hôtel Foulc, hôtel du département

Avec le projet de percement de la rue Viala repris dans les années 1875, se pose à nouveau la question du transfert des bureaux de la préfecture et des archives frappés d'alignement.
Le conseil général vote en 1875 l'acquisition de l'hôtel Desmarets de Montdevergues, dit Foulc du nom de ses derniers acquéreurs (auparavant hôtel de Verclos), situé en face de l'hôtel du préfet. Les archives y sont transférées au 1er étage en 1876.



Un clic sur l'image pour découvrir la chapelle de Benoît

Un clic sur l'image pour découvrir la chapelle de Benoît XII aujourd'hui
© Michel

8. Palais des Papes, anciennes prisons

Lors de sa séance du 12 avril 1878, le conseil général reprit l'idée d'une installation des archives départementales dans la partie du palais des Papes, propriété du département, jadis occupée par les prisons civiles <https://v-earchives.vaucluse.fr/viewer/n/4n_bat_dptx/FRAD084_4N0124_GF004_0001.jpg> .

À partir de 1879, le chantier de restauration porta sur la chapelle de Benoît XII permettant l'installation des archives départementales en 1883. Le crénelage et le sommet de la tour Campane furent rétablis de 1899 à 1903.

Au cours du XXe siècle, de nouveaux magasins furent ouverts.



Un clic sur l'image pour découvrir le bâtiment aujourd'hui

9. Chapelle du grand séminaire Saint-Charles, une annexe

Avec l'accélération des versements d'archives des greffes des tribunaux, liée à la réforme judiciaire, le département établit en 1926, dans la chapelle de l'ancien séminaire Saint-Charles, devenu cité administrative, une annexe des archives départementales qui reçut également la même année les fonds judiciaires anciens conservés à Carpentras.

Plusieurs fois victime des inondations, l'annexe de Saint-Charles fut évacuée à partir de 1954. Les derniers cartons de documents rejoignirent le palais de Papes en 1966.



Un clic sur l'image pour découvrir le palais vieux

Un clic sur l'image pour découvrir le palais vieux aujourd'hui

10. Palais des Papes, le nouveau chantier du palais vieux

De 1976 à 1982, un chantier de modernisation de la partie du palais des Papes affectée aux archives départementales a été entrepris par le conseil général de Vaucluse. Les travaux ont porté sur l'aménagement de l'aile des Familiers à destination d'espaces de bureau, de laboratoire photographique, de salles de consultation et de logements de fonction.

Douze niveaux de magasins ont été créés à l'intérieur de la tour Trouillas, mise à disposition des archives départementales par la ville, propriétaire de cette partie du bâtiment.



Un clic sur l'image pour découvrir l'avant du bâtiment
© AD Vaucluse

11. Annexe de Saint-Michel

Dans l'attente de la construction d'un bâtiment d'archives adapté au volume des fonds et aux normes contemporaines de conservation, pour permettre la continuité des versements, une annexe a été ouverte en 2013 dans une aile de l'ancien bâtiment du service des cartes grises appropriée à cette nouvelle affectation (derrière la MDPH, à l'angle de l'avenue des Sources et du boulevard Saint-Michel).
Aujourd'hui, les rayonnages de cette annexe sont presque saturés, il est temps de repartir en quête d'un nouveau local.

Découvrir un versement dans un magasin d'archives

L'augmentation des versements, les changements institutionnels dont celui, majeur, des lois de décentralisation depuis 1982, ont engendré des besoins d'espace considérables, conformes aux normes contemporaines de conservation préventive. Cette nécessité se double aujourd'hui d'une nouvelle problématique : le processus de dématérialisation. L'archivage des données numériques devient alors un véritable enjeu, exigeant de nouveaux espaces de stockage qui combinent sauvegarde et accessibilité des documents dans le temps.

Ainsi, l'itinéraire qui vous a été présenté ci-dessus, n'a pas trouvé son terme, la vie des archives suit son cours, vers de nouveaux lieux, géographiques et virtuels.


<https://www.vaucluse.fr/fileadmin/03_Videos/2020/Futur_Pole_de_recherche_et_de_conservation_du_Patrimoine_Full_HD.mp4>

Découvrez le film de présentation du projet

12. Et à l'horizon 2025, destination : Agroparc !

Après 230 ans d'existence dont 140 passés au sein du palais des Papes, devenu trop étroit pour elles, les Archives départementales vont écrire un nouvel épisode de leur histoire. Le Conseil départemental, pour répondre à son obligation de conserver les documents publics dont il a la responsabilité, a fait le choix de concevoir un ambitieux projet. Le Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien, implanté dans la zone d'Agroparc, accueillera en 2025 les archives départementales, le service départemental d'archéologie ainsi que des dépôts archéologiques, les réserves de la conservation départementale, et aussi les archives communautaires du Grand Avignon.

D'une architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur, la conception de cet équipement a été confiée à l'agence Gautier + Conquet et associés.

Les locaux du Palais des Papes feront l'objet d'une réflexion dans le but de permettre au public de redécouvrir ce site historique. Le « Palais vieux » va connaître également d'importants travaux de rénovation dans les trois années à venir.

Retour vers le plan interactif

Département de VAUCLUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON